

Compte-rendu du Conseil Communautaire
8 septembre 2016 – 18H00

L'an deux mille seize, le jeudi 8 septembre à dix-huit heures, les représentants communaux **de la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois** se sont réunis à la Salle communale de Nesle Hodeng, sous la présidence de Monsieur Dany MINEL.

PRESENTS :

Commune de AUVILLIERS : Frédérique HENRIET ; Commune de BOUELLES : Gilles COBERT ; Commune de BOUELLES : Hervé KROPFELD, Gérard GROMARD ; Commune de CALLENGEVILLE : Philippe PELTIER ; Commune de FESQUES : Guy LUCAS ; Commune de FLAMETS FRETILS : Jean MINEL ; Commune de FRESLES : Patrick LEVEQUE ; Commune de GRAVAL : Laurence DESREUMAUX ; Commune de MASSY : Didier DUCLOS ; Commune de MENONVAL : Michel DEHEDIN ; Commune de MESNIERES EN BRAY : Dany MINEL, Brigitte CAUVET, Bernard AURIEL ; Commune de MORTEMER : Hervé LEFEBVRE ; Commune de NESLE HODENG : Christian PORTIER ; Commune de NEUFCHATEL EN BRAY : Xavier LEFRANCOIS, Raymonde LE JUEZ, Bernard DUVAL, Danielle VARLET, Arlette DUPUIS, Denise BUAT, Dominique CLAYES, Michel TROUDE, Daniel LABBE, Nathalie LEFEBVRE ; Commune de NEUVILLE-FERRIERES : Gérard THULLIEZ ; Commune de QUIEVRECOURT : Philippe CHEMIN ; Commune de ST GERMAIN SUR EAULNE : Caroline VERHAEGEN ; Commune de ST MARTIN L'HORTIER : Manuel BEAUVAL ; Commune de ST SAIRE : Maryse DUVAL, Michel LAHAYE ; Commune de VATIERVILLE : Daniel BENARD.

EXCUSES :

Commune d'Auvilliers : Jean Marie DESTOOP ; Commune d'ESCLAVELLES : André VIEUXBLED donne pouvoir à Dany MINEL ; Commune de LUCY : Christophe VIEUXBLED, Laurent LERMECHAIN ; Commune de MORTEMER : Daniel VAN HULLE ; Commune de NEUFCHATEL-EN-BRAY : Gilbert BEUZELIN donne pouvoir à Xavier LEFRANCOIS, Evelyne VIEZ, Nathalie DUVIVIER donne pouvoir à Raymonde LE JUEZ ; Commune de ST BEUVE EN RIVIERE : Jean Yves ANSELIN, Claude AUGUSTE.

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 39

DELEGUES PRESENTS : 33

DELEGUES VOTANTS : 36

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation par le CAUE de son action générale et de la mission de conseils de proximité
- Piscine : Validation du programme fonctionnel et technique détaillé
- Attribution de marchés
 - Travaux du 1^{er} étage du siège administratif
 - Travaux d'Extension de la Maison de Santé
- Déchetterie : essai sur l'inversion du sens de circulation des usagers
- Etude sur la fusion
- Poste de Mélissa Leduc
- Affaires courantes
- Questions diverses

Monsieur le Président remercie Monsieur le Maire et les élus de Nesle-Hodeng pour leur accueil.
Monsieur Portier présente la commune et souhaite une bonne réunion aux participants.

✓ **Intervenant extérieur** : CAUE

⇒ Mission de conseils du CAUE : service gratuit via des permanences auprès des habitants.
Début des permanences en septembre 2016

✓ **Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Communautaire**

Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 26 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité, par les membres du Conseil Communautaire.

✓ Piscine : Validation du programme fonctionnel et technique détaillé

Le programme technique et fonctionnel a été présenté aux membres du comité de pilotage le mardi 6 septembre 2016.

Sophie Montreuil présente le programme architectural technique détaillé en s'arrêtant sur des fiches significatives telles que les bassins, les vestiaires, ...

Les membres du Conseil Communautaire approuvent à l'unanimité, le programme architectural et technique détaillé, établi par Mission H2O, concernant la construction du futur centre aquatique du Pays Neufchâtelois.

Procédure de concours :

Les références des candidats admis à concourir sont également présentées.

Le jury a choisi des candidats réputés pour tenir les budgets et délais.

Les candidats admis à concourir désignés par le jury de concours sont :

- ⇒ TNA
- ⇒ Atelier 208
- ⇒ Atelier PO&PO

Ils ont jusqu'au 14 novembre pour remettre leur projet architectural sous forme d'esquisse (pour laquelle les 2 non-retenus percevront une indemnité de 30 000 € HT, l'architecte retenu sera payé sur ses honoraires).

Monsieur le Président rappelle le planning prévisionnel de programmation du projet de piscine transmis par Mission H2O et qui est transmis dans sa version du 8 septembre 2016 aux membres ce jour.

Il est fait état du courrier transmis dans les écoles quant à la fermeture de la piscine actuelle en mai 2017, ce qui sous-entend 2,5 années de fermeture.

Monsieur le Président précise qu'il y aura, dans tous les cas, une période de fermeture.

Une proposition de la part de l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour intégrer la démolition de l'équipement actuel dans la phase travaux de la nouvelle piscine sera faite à la Ville de Neufchâtel en Bray.

Il reste encore des éléments à négocier avec les élus de Neufchâtel, un point sera fait dès que possible.

✓ Attribution de marchés

⇒ Travaux du 1^{er} étage du siège administratif

LOTS	DESIGNATION	ENTREPRISES	MONTANTS
1	Maçonnerie – Faiences	Gaillon Olivier	8 873,66 €
2	Charpente bois	Boé Charpente	3 034,00 €
3	Couverture – Zinguerie	Boclet Couverture	7 500,00 €
4	Menuiseries extérieures aluminium – Métallerie	Boé Charpente	11 436,00 €
5	Platerie – Isolation – Menuiserie intérieure – Faux plafonds	Boé Charpente	35 257,90 €
6	Plomberie sanitaire – Chauffage	Avenel	18 954,24 €
7	Courants forts – Courants faibles – Ventilation	Lebon	20 113,19 €
8	Peinture – Revêtement de sols	DDS Peinture	11 073,51 €
TOTAL HT			116 242,50 €

⇒ Travaux d'Extension de la Maison de Santé

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISES	BASE	OPTION
1	Gros-œuvre	Bray Caux Construction	40 766,61 €	
2	Charpente et ossature bois – Bardage	Olivier Boinet	11 179,40 €	
3	Couverture et habillage zinc	Derny Frères	2 210,91 €	
4	Menuiseries extérieures aluminium	Miroiterie Dutheil	28 408,20 €	
	Option : stores			7 157,20 €
5	Menuiseries intérieures, plâtrerie sèche, plafonds	Olivier Boinet	46 947,25 €	
6	Plomberie- Chauffage chaudière gaz	Lampérier	34 169,73 €	
7	Electricité - Ventilation	SCAE	27 228,00 €	
	Option : motorisation stores			250,00 €
8	Peinture	Amouret	13 849,75 €	
9	Revêtements de sols	Gamm	14 356,65 €	
TOTAL HT			219 116,50 €	7 407,20 €
TOTAL HT BASE + OPTION			226 523,70 €	

Les membres du Conseil Communautaire informés de la décision de la commission d'attribution autorisent **à l'unanimité**, Monsieur le Président à signer les marchés de travaux pour l'aménagement du siège administratif et de l'extension de la Maison de Santé, ainsi que toute pièce relative pour mener à bien ces 2 programmes.

⇒ Voirie de l'extension de la Maison de Santé : la réunion de la commission chargée de l'examen des offres est programmée le vendredi 9 septembre. Un nouveau conseil communautaire dédié sera organisé début octobre à Neufchâtel en Bray pour l'attribution.

⇒ Travaux d'aménagement de la déchetterie : les offres sont en cours d'analyse.

✓ Déchetterie : essai sur l'inversion du sens de circulation des usagers

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la déchetterie intercommunale, une phase de test sur le sens de circulation de la déchetterie a été demandée par la commission.

Cette phase de test durera environ 8 semaines (et sera précédée d'essais effectués par les élus, une date sera proposée ultérieurement). En fonction des résultats, les élus de la commission décideront le maintien du changement de sens ou le retour au sens initial.

Petit bungalow ou point d'accueil temporaire : un bungalow est prêté gratuitement par la Ville de Neufchâtel en Bray.

Il est fait remarquer que la période de test n'est pas forcément adaptée (sur la période à venir, la fréquentation étant inférieure à celle de l'été).

Monsieur le Président fait remarquer qu'un bilan objectif sera effectué.

Travaux de la déchetterie : les offres sont en cours d'analyse, l'attribution devrait avoir lieu fin septembre. Les travaux ne commenceront probablement qu'en 2017, après les procédures administratives et notamment le dépôt du permis de construire, ...

✓ Etude sur la fusion

Suite à l'ouverture des offres déclarées infructueuses, lors du 26 juillet 2016 (offre à 27 500 € HT pour une estimation à 12 000 € TTC), pour une étude sur la fusion des Communautés de Communes, Monsieur le Président propose, avec avis favorable unanime du bureau du 1^{er} septembre 2016, pour des raisons d'économies budgétaires que cette étude soit menée en interne.

L'étude portera sur les points suivants :

- Diagnostics de l'existant sur CCSS, CCPN et CCBE, à partir des comptes administratifs (budgets principaux, budgets annexes), des tableaux du personnel, de l'état de l'actif, et tout autre document.
- Etat de la pression fiscale, des taux d'imposition, détermination du taux moyen pondéré actuel.
- Patrimoine

Finances :

Impacts financiers et fiscaux des compétences de la nouvelle structure
Identification des conséquences de la fusion sur le plan des dotations (dans la mesure du possible)
Ebauche d'élaboration des budgets 2017, en analytique, compétence par compétence
Fiscalité (approche de la détermination des taux intercommunaux, lissage des taux, ...) hors considération de la fiscalité professionnelle unique (celle-ci serait à étudier par la nouvelle Communauté de Communes)

Ressources humaines :

Proposition d'architecture des services avec prise en compte des 3 sites existants
Recherche d'adéquation entre le personnel existant et les postes à pourvoir
Repositionnement des agents et identification des formations éventuelles nécessaires
Création des fiches de poste pour les agents actuels
Proposition de lissage des rémunérations, droits et devoirs de l'ensemble des agents
Evaluation des éventuels besoins humains nécessaires au vu des compétences prises

Autres :

Patrimoine : locaux, matériels, éventuels besoins, ...
Réorganisation des circuits de collecte des déchets pour le 31 décembre 2016

Travail en concertation avec les agents des Communauté de Communes et avec prise en compte des éléments de l'étude de dissolution menée en parallèle par la Communauté de Communes de Bosc d'Eawy.

✓ Poste de Mélissa Leduc

Fin du Contrat d'avenir le 17 novembre 2016.

Principales missions : accueil, gestion du courrier, documents de communication, gestion des fournitures, du parc de matériel, organisation des formations, Ciné-Noël, Ludisports, Festival, médecine du travail, galette/vœux, soutien administratif des Conseils Communautaires, transport scolaire, déchets : saisie des planning, matrices des coûts, gestion des demandes, ...

Proposition du bureau :

Prolongation du contrat de Mélissa Leduc d'un an afin d'assurer le lien avec la nouvelle Communauté de Communes et notamment le poste d'accueil dans les bureaux de Neufchâtel en Bray.

En raison des tâches à effectuer à la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois et notamment dans le cadre de la fusion des intercommunalités, Monsieur le Président propose l'établissement d'un contrat à durée déterminée d'une durée de 1 an.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

D'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif 1ère classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'accueil et de secrétariat général à temps complet, pour une durée déterminée de 1 an.

Ils autorisent en outre Monsieur Le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce recrutement et notamment l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe.

✓ Poste de Kévin Neveu

Fin du Contrat d'avenir le 30 novembre 2016.

Proposition du bureau :

Prolongation du contrat de Kévin Neveu de 6 mois, agent polyvalent : ripper, agent de déchetterie, entretien des espaces verts, chenil, radars pédagogiques, Ludisport, balisage chemins, ...

En raison des tâches à effectuer à la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois et notamment dans le cadre de la fusion des intercommunalités, Monsieur Le Président propose l'établissement d'un contrat à durée déterminée d'une durée de 6 mois.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

D'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'adjoint technique 1ère classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer des tâches polyvalentes et le remplacement des agents de collecte à temps complet, pour une durée déterminée de 6 mois.

Ils autorisent en outre Monsieur Le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce recrutement et notamment l'ouverture d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe.

Pour information, demande de départ en retraite de Monsieur Doudement, chauffeur/ripper, au 31 janvier 2017.

Par ailleurs, il est fait remarquer le bon travail d'Anastasia, la saisonnière de l'Office de Tourisme cet été.

✓ Affaires courantes

- ⇒ Demande de la Ville de Neufchâtel en Bray de l'avis de la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois sur le nombre d'ouverture de dimanches ouverts par an pour les commerces.

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire décident de s'aligner sur la proposition des élus de la Ville de Neufchâtel en Bray.

⇒ Rentrée scolaire

× Transport scolaire :

Informations de rentrée : la rentrée scolaire ; côté transport s'est bien déroulée, il y a peu de modifications dans les horaires et circuits. La remise des trousseaux de rentrée a également été faite en présence du nouveau principal du Collège.

× Ludisports

6 séances par semaine : Saint Germain sur Eaulne, Flamets Frétils, Ménonval, Mesnières en Bray, Bully, Massy. 5 sont assurées par les animateurs du Tennis Club, 1 par Nomade Sport.

Les modalités départementales ont évolué, le matériel n'est plus mis à disposition par le Département, la Communauté de Communes devient propriétaire des kits, elle devra en assurer la maintenance, le stockage ainsi que la livraison et la reprise sur sites. La Communauté de Communes a racheté, au Département, 8 kits pour une valeur totale de 3 110 €, (4 000 € prévus au budget). La Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois prendra en charge ces frais supplémentaires, le turn-over entre chaque site sera trimestriel. Pour information, la Communauté de Communes dispose désormais de 11 kits (dont 3 anciens).

⇒ Portes coulissantes Maison de Santé

Afin de régler durablement la difficulté de panne récurrente, un échange a été engagé avec l'entreprise chargée de l'entretien. Il en ressort que le système installé n'est pas compatible avec la fréquentation du site. Aussi, il devient nécessaire de procéder à son remplacement plutôt qu'à une réparation (4700 € HT, à comparer à 1 695 € HT pour une réparation).

Après avis du bureau, nous vous proposons de procéder au changement intégral de l'installation défectueuse.

Les membres du Conseil Communautaire autorisent à l'unanimité, Monsieur Le Président à procéder au changement intégral de l'installation défectueuse et à signer le bon de commande associé.

⇒ Spectacle Culture

Le spectacle prévu au budget aura lieu le 24 novembre 2016 au théâtre de Neufchâtel en Bray, sous forme de 2 représentations (1 pour les scolaires et 1 grand public).

Ce spectacle est présenté par des artistes en situation de handicap.

Monsieur le Président remercie Monsieur Gromard de cette initiative de proposition lors du budget et Madame le Juez pour la mise à disposition du théâtre.

⇒ Créances irrécouvrables

Nous venons d'être informés de sommes qui pourraient être irrécouvrables à hauteur de 267,31 €. Nous tentons de les recouvrer avant de les classer comme irrécouvrables.

Un autre système de perception des frais du chenil pourrait être mis en place et pourrait être proposé aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

Un membre fait remarquer qu'il ne faut pas décourager les adoptants.

✓ Questions diverses

Monsieur le Maire de Neufchâtel en Bray invite tous les membres du Conseil Communautaire à participer à la fête du Fromage le week-end du 17 et 18 septembre.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20H00.